

Assemblée Générale AET France-Niger

Jeudi 10 décembre 2015

Présents : Claire Babin ; Philippe Babin; André Guinvarch ; Françoise Guinvarch;
Christophe Sibertin-Blanc ; Viviane Sibertin-Blanc.
. Doutchi Mahamane, président de AET.

Rapport moral

L'objectif a été et reste de soutenir les projets d'AET : l'association nigérienne nous fait part des difficultés rencontrées, des besoins recensés et des projets conçus pour y répondre; AET France-Niger voit de quelle manière en France elle peut accompagner ces projets en apportant son aide dans la réflexion, la technique et les finances.

Il s'agit pour l'instant de s'investir dans des projets ponctuels, élaborés et gérés sur place au Niger, en s'appuyant sur les structures et les compétences locales.

Rapport d'activités

AET France-Niger a été créée il y a un an, en décembre 2014.

Elle a multiplié, avec l'aide de Doutchi Mahamane, les occasions de présenter la situation du village de Tagoudoum et les besoins de la population, montrant aussi que le village, dans certains domaines, évolue positivement (centre d'apprentissage et formation, coopérative, petite restauration ...). Des rencontres ont ainsi eu lieu dans des lycées, dans une maison de quartier, chez des particuliers, dans un lieu de création artistique nommé l'Usine ; discussions et échanges, soutenus par un diaporama, un panneau avec photos et un document présentant réalisations et projets, ont permis une sensibilisation et la récolte de dons.

Les dons de fin 2014 ont permis d'acheter un groupe électrogène qui permet aux soudeurs formés au centre d'apprentissage de travailler dorénavant sur place, à Tagoudoum.

En novembre et décembre 2015, l'accent a été mis sur l'achat de chèvres pour compléter le troupeau, sur l'achat de panneaux solaires, et sur le problème urgent de l'eau (depuis huit mois, les habitants sont privés d'eau potable).

Depuis mi-novembre de cette année jusqu'à ce jour, nous avons pu avoir 46 adhésions.

AET France-Niger a également pris contact avec Claude BOULARD de Cameroun 09, association qui travaille depuis longtemps sur les problèmes de l'eau au Cameroun et qui est d'accord pour accompagner les projets d'AET et apporter, si les Nigériens le souhaitent, conseils et aide technique.

Rapport financier

Un compte a été ouvert au CREDIT AGRICOLE SUD MEDITERRANEE à l'Agence de Varilhes en Ariège le 26/01/2015.

Un don de 450 € a été fait pour approvisionner ce compte. Correspondant au prix prévu du Groupe Electrogène nécessaire aux soudeurs.

Le 04/02/2015 un virement de 400 € est effectué dans ce but sur le compte AET au Niger, les frais de virement ce montent à 22 €, il reste donc 28 € au compte au 28/02/2015.

Après la demande de AET pour financer un groupe électrogène plus onéreux deux dons de 2000 € chacun ont été effectués, déposés le 29/04/2015 sur le compte. Il est décidé que cette somme est considérée comme un prêt d'AET France Niger à AET, remboursable selon des modalités à définir ultérieurement. Après remboursement ces sommes seront affectées à de nouvelles opérations.

Un virement de 3687 € est alors effectué pour ce faire à AET au Niger et 22 € sont prélevés comme frais de virement.

Une somme de 4 € est prélevée le 02/07/2015 par la banque.

Au jour de l'assemblée générale le solde du compte est de 315 €.

Une dette de 3600 € est constatée de AET envers AET France Niger.

DATE	CREDIT	DEBIT	
28/01/15	450 €		don
04/02/15		-400 €	AET
04/02/15		-22 €	Frais virement
29/04/15	4000 €		don
05/05/15		-3687 €	AET (prêt)
05/05/15		-22 €	Frais virement
02/07/15		-4 €	Frais virement
	Solde au 10/12/2015	+ 315 €	

Ces trois rapports ont été adoptés à l'unanimité.

Projets

La gestion de l'eau est actuellement la préoccupation essentielle.

De toute urgence, il faut **rétablir l'accès à l'eau potable**.

La situation actuelle :

Il existe deux puits (90 m de profondeur), à destination des villageois, mais aussi de tous les habitants de la région (notamment des nomades avec leur bétail). L'un des deux (de 1953) est partiellement bouché. L'eau de ces puits - non protégés - n'est pas potable.

Il existe également un forage (200 m). De ce forage partent des tuyaux qui apportent l'eau à quelques familles et à trois lieux publics (école, marché, et centre du village), moyennant une participation modique (qui permet de payer le diesel du moteur). Mais le système est en panne depuis huit mois, et la population n'a donc plus accès à l'eau potable. D'où des maladies, et même des décès.

Nous avons décidé d'écrire une lettre au service hydraulique d'Agadès pour soutenir la demande de Douchi Mahamane : qu'un diagnostic soit fait le plus rapidement possible ; nous verrons ensuite de quelle manière nous pourrions aider AET. (cf. document joint)

Viendra ensuite la gestion de l'eau pour les bêtes et pour le maraîchage :

Nettoyer les puits.

Les entourer d'un mur pour que les animaux ne puissent pas y tomber ?

Mettre en place un projet de maraîchage sur un hectare.

Décisions

- Le compte d'AET France-Niger permet à AET de déposer les chèques correspondant à la vente des objets artisanaux. L'association française reverse la totalité des sommes à l'association du Niger, et ne sont pas prises en compte dans notre comptabilité.
- AET France-Niger a prêté en décembre 2014 à AET la somme de 3687€. AET remboursera en plusieurs fois en fonction des sommes récupérées par la vente des objets artisanaux. Les sommes remboursées seront déposées sur le compte d'AET et attribuées au projet de remise en état du forage.
- L'argent des dons sera réparti comme suit :
 - **Les dons destinés à l'achat de chèvre ou de mouton comprennent les frais de gardiennage. Le montant de ces dons sera remis intégralement à AET.**
 - ~~Même chose quand une entreprise choisit pour quoi elle donne.~~
 - Quand il n'y a pas de précision, AET France-Niger conserve l'argent, et, en accord avec AET, le donnera pour régler ~~les besoins urgents~~ **des projets précis** telle que la réparation du forage.
 - **Comme il est écrit dans nos statuts les dons affectés à un projet particulier devront faire l'objet d'un suivi comptable attesté par AET.**
 - Afin de pouvoir délivrer des Reçus de dons Cerfa n° 11580*03 permettant aux donateurs de bénéficier de réduction fiscales, il est demandé au trésorier de faire une procédure de rescrit fiscal.
 - **Il n'est pas prévu que des montants versés par AET France Niger soient affectés au fonctionnement courant d'AET.**
 - **Il est demandé à AET de nous fournir ses relevés de compte en nous indiquant la destination des sommes, de façon à assurer une transparence mutuelle.**

Élection du CA :

Claire Babin ; Philippe Babin; André Guinvarch ; Françoise Guinvarch; Christophe Sibertin-Blanc ; Viviane Sibertin-Blanc.

Élus à l'unanimité

Élection du bureau :

Présidente : Claire Babin

Président adjoint : Christophe Sibertin-Blanc

Trésorier : Philippe Babin
Secrétaire : Viviane Sibertin-Blanc
Élus à l'unanimité

L'Assemblée générale est terminée le 10/12/2015 à 15h30 .